

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7262253301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7262253301>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 juillet 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Maître Damien ARTU
4 allée du Haras
49100 ANGERS

ARHTT ANGERS

Société par actions simplifiée au capital de 592.000 euros
(anciennement 360.000 euros)
Siège Social : 18 rue Pierre Lise – 49100 ANGERS
RCS ANGERS 808 073 928

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ANGERS du 19 avril 2021, la société "APNEE, Société par actions simplifiée au capital de 46.400 euros, dont le siège social est à ANGERS (49100) 2, 4 avenue Montaigne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 454 042 995, a fait apport à titre de fusion à la société "ARHTT ANGERS", de la totalité de son actif évalué à 890.148 €, à charge pour la société "ARHTT ANGERS" de payer, en l'acquit de la société "APNEE, la totalité de son passif évalué à 416.736 €. L'apport net s'est élevé à 473.412 €.

En rémunération dudit apport, la société "ARHTT ANGERS" a augmenté son capital de 232.000 €, par l'émission de 23.200 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, assorties d'une prime de fusion de 241.412 €.

Les actions nouvelles ont été attribuées aux associés de la société "ARHTT ANGERS" à raison de CINQUANTE (50) actions de la société "ARHTT ANGERS" pour une (1) action de la société "APNEE".

Le projet de fusion a été approuvé et la fusion est devenue définitive le 30 juin 2021, ainsi qu'il résulte des procès verbaux des délibérations de l'assemblée générale de la société "ARHTT ANGERS" et des décisions de l'associée unique de la société "APNEE" en date du même jour.

Les dépôts prescrits par la loi seront effectués au greffe du
Tribunal de Commerce d'ANGERS.
Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

